

SHEILA RB 1

SHEILA



Etiquette 9 : Matière et
objets dangereux
divers.



N : Dangereux pour
l'environnement



Xn : Nocif

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Identification du produit : Solide granulé.
Nom commercial : SHEILA RB 1
Type de produit : Insecticide.
Identification de la société : Belgagri SPRL
 Zone Industrielle de Noville-les-Bois
 14, rue du Grand Champ
 5380 FERNELMONT BELGIUM

2 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	Classification
AZAMETHIPHOS TECH	1 %	35575-96-3	252-626-0	-----	Xn; R22 Xi; R36

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Phrases relatives aux dangers : R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. - R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques. - R68 : Possibilité d'effets irréversibles. - R68 : Possibilité d'effets irréversibles.

- **Contact avec la peau** : L'exposition au produit peut provoquer son absorption par la peau et de ce fait causer un danger pour la santé.

- **Ingestion** : Le composant essentiel du produit est nocif à l'ingestion.

4 PREMIERS SECOURS

- **Informations générales** : Appeler un médecin.

- **Inhalation** : Faire respirer de l'air frais.

- **Contact avec la peau** : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.

- **Contact avec les yeux** : En cas de contact de poussières avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

- **Ingestion** : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).
Ne pas faire vomir.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction : Tous les agents d'extinction sont utilisables.

Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

Equipements de protection spéciaux pour pompiers : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2
		Edition révisée n° : 2
		Date : 25 / 6 / 2008
		Remplace la fiche : 28 / 3 / 2008
SHEILA RB 1		SHEILA

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles** : Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate.
- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Méthodes de nettoyage** : Les résidus de nettoyage contenant ce produit peuvent être classés comme dangereux.
Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- Général** : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.
- Protection individuelle** : Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements.
- Mesures techniques de protection** : Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.
- Stockage** : Conserver dans les conteneurs d'origine.
Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
- Manipulation** : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- **Protection respiratoire** : Equipement de protection respiratoire approprié.
- **Protection des mains** : Gants.
- **Protection de la peau** : Prévoir une protection de la peau adaptée aux conditions d'utilisation.
- **Protection des yeux** : Lunettes.
- **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Etat physique à 20 °C** : Solide granulé.
- Couleur** : Jaune-brun.
- Odeur** : Caractéristique.
- Densité** : 0.65

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Stabilité et réactivité** : Stable dans les conditions normales.
- Conditions à éviter** : Humidité.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]** : >2000
- Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]** : >2000
- Inhalation (rat) [mg/l] (6 heures / 24 heures)** : >7000

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Edition révisée n° : 2

Date : 25 / 6 / 2008

Remplace la fiche : 28 / 3 / 2008

SHEILA RB 1**SHEILA****12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : 2

EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : 7

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Généralités** : Eviter le rejet dans l'environnement.**Précautions spéciales** : S'il n'est pas vide éliminer ce récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.**14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Désignation officielle de transport** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (AZAMETHIPHOS TECH)**No ONU** : 3077**I.D. n°** : 90**ADR/RID** : Classe : 9
Groupe : III**Etiquetage ADR****15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Symbole(s)** : N : Dangereux pour l'environnement**Phrase(s) R** : R68 : Possibilité d'effets irréversibles.
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R68 : Possibilité d'effets irréversibles.
R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques.**Phrase(s) S** : S36/37 : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S60 : Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
S61 : Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.**16 AUTRES INFORMATIONS****Date d'impression** : 25 / 6 / 2008

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58CE de la Commission de la CEE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document